



## Travailleur.euse social.e

N° de concours : 2122-PT-033 | N° de poste : 904-231-02

Service: Centre de consultation et de soutien aux étudiants (CCSÉ)

Statut : Personne professionnelle temporaire remplaçante à temps complet

Supérieur immédiat : Stéphane Nantel

Période : Dès que possible pour un remplacement d'un an ou jusqu'à ce que nous mettions fin à cet engagement;

Salaire : 46 114 à 82 585\$ par année;

Horaire : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30;

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal.

### Fonctions

Les emplois de travailleuse ou de travailleur social comportent plus spécifiquement la prévention, le dépistage et l'intervention auprès des étudiantes et étudiants qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés affectives, sociales, scolaires ou familiales.

### Principales tâches et activités

#### **Assumer des responsabilités liées au dossier des violences à caractère sexuel :**

- Rédiger les documents de référence et les procédures permettant la mise en œuvre de la Politique pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel;
- Être responsable des services rendus au « guichet unique » : recevoir et traiter les plaintes et les dévoilements, référer et accompagner les victimes, coordonner le traitement des dévoilements reçus par d'autres intervenants, procéder à la reddition de comptes ministérielle, etc;
- Planifier de concert avec la Direction des communications les communications selon le plan établi;
- Organiser les activités de formation obligatoire pour les étudiants et les membres du personnel;
- Animer des activités de formation et de prévention;
- Animer le comité de prévention et de sensibilisation en matière de violence à caractère sexuel et veiller à la réalisation des activités annuelles;
- Actualiser ses connaissances en matière de violences à caractère sexuel;
- Toutes autres tâches connexes liées aux violences à caractère sexuel.

#### **Accompagner des jeunes aux prises avec des problématiques :**

- Évaluer, à travers les activités ou parce qu'ils ont été référés, les étudiantes et les étudiants qui vivent des situations difficiles;
- Élaborer le plan d'intervention de l'étudiant tel que (sans être exhaustif) :
  - Offrir à l'étudiant un suivi individuel;
  - Référer l'étudiant vers la ressource adéquate;
  - Toute autre intervention nécessaire.
- Tenir les dossiers des étudiants à jour selon les normes propres à sa profession et les règles du Collège.

#### **Sensibiliser et prévenir le développement de problématiques à caractère psychosocial au sein du Cégep telles que la toxicomanie, le suicide, la violence et l'intimidation, l'exclusion sociale, etc. :**

- Identifier, en collaboration avec ses collègues du Collège, les problématiques psychosociales qui doivent faire l'objet d'activités de prévention et de sensibilisation, telles que la toxicomanie, le suicide, la violence et l'intimidation, l'exclusion sociale, défis des parents aux études, etc;
- Proposer les activités à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs ciblés;
- Réaliser, de concert avec les intervenants des SAEC, des activités de promotion et d'animation afin de prévenir les problématiques à caractère psychosocial chez les étudiantes et les étudiants;
- Partager ses connaissances et ses constats auprès des membres de la communauté qui soutiennent les étudiants à travers leur cheminement.

#### **Tâches diverses**

- Développer des passerelles auprès des ressources appropriées du réseau de la santé et des services sociaux et des groupes communautaires;
- Peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solutions.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

## Qualifications requises

### *Scolarité*

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée, notamment en travail social.

### *Exigences*

- Maîtrise de la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir le test écrit;
- Connaissance et respect des procédures généralement reconnues dans la profession;
- Connaissance du profil de l'étudiant et des problématiques psychosociales auxquelles ils sont confrontés;
- Connaissance des ressources existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux et des groupes communautaires de la région;
- Être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

### *Atouts*

- Connaissances en lien avec le dossier des violences à caractère sexuel dans le réseau collégial.

---

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue. Veuillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures reçues, aucune rétroaction n'est fournie aux candidats non retenus à cette étape du processus.

---

### **COMMENT POSTULER?**

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro **2122-PT-033** avant 16 h 30, le **17 janvier 2022**, à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.



# À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

## LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

### DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

### UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

### 200 000 PI<sup>2</sup> POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

### DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

### 8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

